



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-35377>

Département(s) de publication : **30, 34**

Annonce n° **25-35377**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20002298600026

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30, 34

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Identifiant interne de la consultation : 2025/09

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés Publics

Adresse mail du contact : marches.publics@ccgpsl.fr

Numéro de téléphone du contact : 0467551700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte Trois références ou certificats de capacité ou équivalent pour des prestations analogues datant de moins de 5 ans Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Accréditation COFRAC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/04/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2025/09-Vérifications périodiques règlementaires des installations et bâtiments de la régie des eaux de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup

Code CPV principal - Descripteur principal : 71356100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Vérifications périodiques règlementaires des installations et bâtiments de la régie des eaux de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup

Lieu principal d'exécution du marché : Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le montant minimal des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est de 2 000 € HT et maximal de 70 000 € HT, soit un montant minimal de 8 000 € HT et maximal de 280 000 € HT sur la durée globale du marché en cas de reconduction. Durée du marché: 1 an reconductible 3 fois. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Les critères retenus pour le jugement des offres sont précisés à l'article 7.2 du règlement de consultation Les procédures de recours sont précisées à l'article 8.2 du Règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/03/2025